Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2010)

Heft: 1861

Artikel: L'école dans le collimateur des conservateurs : Harmos gagne à Fribourg, mais l'UDC poursuit son offensive réactionnaire

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009777

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par la collectivité.

Intervenir sur les marchés et leur fonctionnement pour remédier à des situations devenues trop choquantes n'est pas facile. Les débats au Parlement sur l'initiative Minder le montrent bien. Ceux sur l'épuisement régional des brevets sur les médicaments également. En réalité, c'est par la fiscalité que pourrait être instaurée un peu plus d'égalité de traitement et que ces profits faramineux deviendraient moins choquants. Tous les pays et tous les gouvernements le savent. Mais ils se heurtent à deux contraintes: l'évasion et la concurrence fiscales. Les entreprises, mais aussi ceux qui vivent de leurs profits, sont totalement mobiles. Les membres du G20, contraints de payer pour sauver les banques et relancer l'économie veulent pouvoir les imposer. Ils doivent pour cela s'attaquer à tous ceux qui facilitent la fraude et l'évasion fiscale.

En Suisse la classe moyenne paie un lourd tribut fiscal. De plus, une partie toujours plus importante des coûts est transférée sur des cotisations ou des taxes par tête, par ménage ou sur le prix des services publics. Une évolution qui frappe proportionnellement davantage les plus défavorisés, la classe moyenne et les familles. En imposant plus les plus riches, il serait possible de baisser les impôts et les taxes.

Outre l'initiative socialiste pour des impôts équitables – bien modeste –, et sans même attendre les mesures d'harmonisation que prépare l'Union européenne, la Suisse serait en mesure d'imposer bien davantage les hauts revenus et les grandes fortunes sans risque de les voir quitter le pays. Elle pourrait d'abord, comme partout ailleurs, imposer les plus-values en capital; et moduler la progression des impôts directs pour alléger les classes moyennes et augmenter les taux maximum jusqu'au niveau des pays voisins concurrents. Elle pourrait aligner sur le niveau de ces derniers le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Cet effort autonome d'harmonisation fiscale avec l'étranger implique également une harmonisation matérielle des impôts directs cantonaux et communaux. Mais cet effort trouverait l'appui d'une majorité populaire dès lors qu'une imposition plus substantielle des hauts revenus et la levée du secret bancaire en cas d'évasion fiscale permettraient de réduire les impôts de la très grande majorité des contribuables.

L'école dans le collimateur des conservateurs

Harmos gagne à Fribourg, mais l'UDC poursuit son offensive réactionnaire

Jean-Daniel Delley (11 mars 2010)

«Harmos», le concordat intercantonal en matière de scolarité obligatoire, a souverainement passé le test référendaire en terre fribourgeoise. Ce succès n'est en rien anodin; douze cantons ont maintenant adhéré à ce concordat qui harmonise l'âge de l'entrée à l'école, la durée de la scolarité obligatoire, les objectifs et les passages entre les niveaux d'enseignement et la reconnaissance des diplômes. Mais six autres (LU, OW, UR, ZG, TG et GR) l'ont refusé et les sept derniers doivent encore se prononcer. Fribourg donne un signal positif, après une série d'échecs en Suisse centrale et orientale.

L'obligation de fréquenter l'école dès l'âge de 4 ans – une obligation déjà largement répandue en Suisse – déplaît à certains parents. Cette réticence, mais aussi l'inquiétude face à des réformes pédagogiques pas toujours bien comprises n'ont pas échappé à l'UDC. Le retour à l'école de grand-papa est devenu l'un des piliers de son action, au même titre que l'immigration et la menace européenne. Le parti a déclaré la guerre à une instruction publique prétendument dirigée par des gauchistes. Une guerre en priorité contre Harmos et qui a valu quelques beaux succès cantonaux à l'UDC.

Mais la défaite d'Harmos ne suffit pas aux conservateurs. Ils dénoncent les gouvernements de Lucerne et d'Uri qui veulent imposer aux communes l'ouverture d'écoles maternelles non obligatoires: une manière

d'introduire Harmos de manière rampante, accusent les députés UDC de Suisse centrale.

Inspiré par Ulrich Schlüer, le très réactionnaire conseiller national zurichois, principal moteur de l'initiative anti-minarets, un programme-manifeste sur l'éducation a été élaboré qui esquisse l'école idéale selon l'UDC. Une école qui exile les élèves handicapés, difficiles et faibles dans des classes spéciales, de manière à ne pas freiner les meilleurs; après Harmos, l'UDC mobilise ses troupes cantonales contre le concordat sur la pédagogie spécialisée. Exil également pour les élèves étrangers qui ne maîtrisent pas l'allemand. Usage exclusif du dialecte à l'école enfantine pour favoriser le développement de la capacité linguistique! Plus de travaux manuels et moins de langues pour les élèves faibles du degré secondaire, pour mieux les préparer à l'apprentissage professionnel.

Bref un programme solidement construit sur des idées reçues et ignorant des connaissances pédagogiques empiriquement établies. Sur l'étendard scolaire de l'UDC sont inscrites les valeurs de responsabilité et d'effort, sanctionnées par des notes aptes à sélectionner les meilleurs. Un programme peu apte à promouvoir scolairement la progéniture de l'électorat de ce parti. Mais qu'importe à l'UDC. Tel un parasite, elle se nourrit des problèmes ressentis par telle ou telle partie de la population et, le cas échéant, n'hésite pas à les attiser. Leur résolution ne l'intéresse pas.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public
p.a. Alex Dépraz – Chemin de Chandieu 10 – CH-1006 Lausanne – CP 10-15527-9 Lausanne